

Secrétariat général

Direction des
affaires financières

Département du contrôle
interne et des systèmes
d'information financiers

DCISIF n° 2012 - 0068

Affaire suivie par
Jean-Pascal Chapat

Téléphone
01 55 55 23 78

Courriel
jean-pascal.chapat
@education.gouv.fr

110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 19 SEP. 2012

Le ministre de l'éducation nationale

La ministre de l'enseignement supérieur et de la
recherche

à

Mesdames et messieurs les directeurs généraux et
directeurs,

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie,
Messieurs les vice-recteurs d'académie,
Messieurs les chefs de service

Objet : Contrôle interne comptable – Feuille de route pour le 4^{ème} trimestre 2012 et
le 1^{er} semestre 2013.

Pièce jointe : 1.

Les plans d'action ministériels (PAM) pour le contrôle interne comptable pour la
période 2012-2014 vous ont été diffusés par note référencée DAF/DCISIF n°2012-
052 en date du 28 août 2012¹.

Les actions à mener par les académies et les services centraux dans le cadre des
plans d'action ministériels, leur calendrier ainsi que celui des retours attendus sont
déclinés en annexe. Des notes de déploiement thématiques viendront préciser les
conditions de mise en œuvre des différentes actions.

Conformément à la priorisation retenue pour les ministères, ces plans d'action
proposent, sur la période 2012-2013, d'étendre le champ du CIC, aux processus
suivants :

- pour le sous-cycle « rémunérations » : à la gestion des congés de maladie
ordinaires, à la gestion du temps partiel, au recrutement et à la prise en charge
après concours ainsi qu'à l'attribution de la NBI, étant précisé que, désormais, les
référentiels diffusés pour ce sous-cycle seront communs à l'ensemble des
populations gérées par le ministère de l'éducation nationale ;

- pour le sous-cycle « interventions », aux subventions aux EPLE et aux
établissements privés ;

CPI : Secrétariat général/Mission de contrôle interne pour la maîtrise des risques
SCBCM
Mission d'audit ministérielle (IGAENR)

¹ Ils sont également accessibles sur le site de la DAF (idaf.pleiade.education.fr), rubrique « contrôle interne comptable/ PAM »



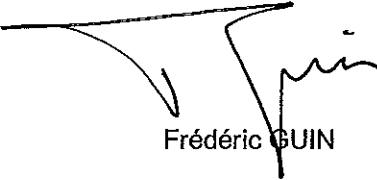
- pour le sous-cycle « commande publique », aux achats, aux frais de jury, aux concours et examens, aux frais de déplacement et de changement de résidence ;
- aux prestations sociales ;
- aux opérations de clôture d'exercice comptable.

Chacun de ces processus donnera lieu à la production et à la diffusion d'un référentiel de contrôle interne comptable assorti d'un calendrier de mise en œuvre.

Les plans d'action ministériels et la présente « feuille de route » seront commentés lors du prochain séminaire du contrôle interne comptable en académie et en administration centrale qui se tiendra à Paris le 11 octobre prochain.

Je vous informe que le département du contrôle interne et des systèmes d'information financiers de la direction des affaires financières (contact : jean-pascal.chapat@education.gouv.fr) se tient à votre disposition pour apporter, sous forme de séminaire ou d'ateliers, un appui méthodologique à la mise en place du CIC.

Le Directeur des affaires financières,



Frédéric GUIN

PAM CIC 2012 - 2014 – FEUILLE DE ROUTE 2012 - 1er semestre 2013

n° d'action dans les PAM	Thème	Action	Académies	Adm. centrale	Mise en œuvre	Retour des résultats ²
54 (MEN)	Pilotage	Actualiser les coordonnées des référents techniques ou des correspondants directionnels	X	X	Sept. 2012	30 sept 2012
23 (MEN) 14 (MESR)		Servir la cartographie des activités	X	X	4eme trim. 2012	Février 2013 *
46 (MEN)		Etablir une fiche de poste pour le référent CIC en académie (cf. note cadre sur l'organisation du CIC en académie)	X		1 ^{er} trim. 2013	Février 2014 **
43 (MEN)	Documentation	Etablir l'organigramme du CIC de l'académie	X		Dès réception	Février 2013 *
64 (MEN) 47 (MESR)	Animation	Participer au séminaire annuel des référents CIC académiques ou d'administration centrale	X	X	Oct. 2012	/
75,76,80, 81, 87,88, 89, 90, 91 (MEN), 57, 58, 59, 60, 61 (MESR)	Maîtrise des risques	Mise en œuvre des actions prévues dans les référentiels de CIC diffusés	X	X	Dès réception	Février 2013 *
93, 94(MEN), 62 (MESR)		Mise en œuvre du protocole de gestion des habilitations d'accès à Chorus	X	X	Dès réception	Février 2013 *
92 (MEN), 62 (MESR)		Transmettre au soutien national Chorus la liste des agents bénéficiant d'un accès Chorus ayant fait l'objet d'une mutation	X	X	Oct. 2012	Octobre 2012
61 (MEN)		Elaborer les plans d'action résultant de l'application de l'outil d'autoévaluation EMR	X	X	Déc. 2012	Février 2013 *
23 (MEN), 14 (MESR)	Reporting	Répondre à l'enquête annuelle sur l'état du CIC	X	X	Février 2013	Février 2013 *
96 (MEN)	Evaluation	Mise en œuvre de l'outil EMR sur les processus pour lesquels des RCI ont été diffusés	X		Avant déc. 2012	Février 2013 *
27 (MEN)		Mise en œuvre de l'outil EMR dans les services participant aux processus de la dépense ou des recettes en adm. centrale ³		X	Avant déc. 2012	Février 2013 *

* Lors de la réponse à l'enquête annuelle 2013 sur l'état du CIC 2012 (sauf indication contraire figurant au calendrier de mise en œuvre joint aux référentiels) ; ** Lors de la réponse à l'enquête annuelle 2014 sur l'état du CIC en 2013.

² A transmettre au DCISIF/DAF, à l'adresse suivante « pilotage.cic@education.gouv.fr »

³ Sont concernées en administration centrale, les structures suivantes (liste indicative) : DAF A2, DAF B3, DAF D2, SAAM A, SAAM D, SAAM achats, STSI BMCG, DAJ, DGRH.